

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 31 JANVIER 2025

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancé le 07/08/2024 pour les travaux de désamiantage dans le cadre de la démolition de la Maison Bonavita sur la commune de GAP ;
- Considérant qu'à l'issue de cette consultation, l'offre de la société DEMOLITION TECHNOLOGIE domicilié Avenue de Provence 04220 STE TULLE, a été considérée comme économiquement la mieux disante.

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il est conclu un contrat avec la société DEMOLITION TECHNOLOGIE domicilié Avenue de Provence 04220 STE TULLE, pour les travaux de désamiantage de la Maison Bonavita sur la commune de GAP.

ARTICLE 2 :

Le présent contrat est conclu pour un montant total de 11 800,00 H.T. soit 14 160,00 T.T.C. à compter de la date de notification pour une durée de 3 MOIS.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général 2025.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 31 JANVIER 2025

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 10/02/2025  
Publié ou notifié le : 10/02/2025

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2025\_01\_49**  
Objet : **DESAMIANTAGE DANS LE CADRE DE LA DEMOLITION DE LA MAISON BONAVITA**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2025-02-10 00:00:00+01  
Nature de l'acte : Actes individuels  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de competences des communes  
Identifiant unique : 005-210500617-20250210-D2025\_01\_49-AI  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier  | Type            | Taille  |
|--|-----------------|---------|
| <b>Enveloppe métier</b><br>Nom métier : 005-210500617-20250210-D2025_01_49-AI-1-1_0.xml  | text/xml        | 889 o   |
| <b>Document principal (Acte individuel)</b><br>Nom original : D_16051.pdf<br>Nom métier :<br>99_AI-005-210500617-20250210-D2025_01_49-AI-1-1_1.pdf | application/pdf | 63.8 Ko |

### Cycle de vie de la transaction :

| Etat                       | Date                          | Message                            |
|----------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Posté                      | 10 février 2025 à 11h57min26s | Dépôt initial                      |
| En attente de transmission | 10 février 2025 à 11h57min30s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis                   | 10 février 2025 à 11h57min47s | Transmis au MI                     |
| Acquittement reçu          | 10 février 2025 à 11h57min55s | Reçu par le MI le 2025-02-10       |